



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 2 octobre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire de Nibelle-Loisirs-Rencontres (NLR) s'est tenue le 2 octobre 2021 à 17 heures, dans la salle polyvalente de Nibelle, sous la présidence de Daniel MAROIS, vice-président de l'association.

66 adhérents étaient présents et 25 pouvoirs représentés, soit un total de 91 sur un effectif total de 248 adhérents. Compte tenu du nombre d'adhérents adultes pouvant voter, le quorum est atteint et l'AG peut délibérer.

Présentation du rapport moral par Daniel MAROIS

Babette tient à s'excuser de ne pas être présente, mais des raisons familiales la retiennent à l'autre bout de la France.

Ma première pensée va vers les personnes souffrantes. Je leur souhaite du courage et un bon repos.

J'ai également une pensée émue pour Marie-Dominique Poulain qui nous a quittés il y a tout juste deux ans, ainsi que Reynal Duros, époux d'Arlette.

Je remercie la Mairie représentée ici par Sandrine Chevalier, 1ère adjointe, pour les facilités accordées aux associations. Merci Sandrine de ta présence.

Je remercie également de leur présence Catherine Ragobert, maire de Nibelle. La mise à disposition des salles de Nibelle est pour notre association un soutien indispensable, permettant ainsi à nos sections de fonctionner dans les meilleures conditions.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour retracer la vie de N.L.R. depuis le 1er septembre 2020.

Sur l'année 2020-2021, nous avons enregistré 248 adhésions (243 adultes et 5 jeunes de moins de 18 ans). Ce chiffre est très inférieur par rapport à la saison précédente (-17 %). La crise sanitaire a bien sûr touché notre association et nous n'avons pu proposer des activités que pour l'équivalent d'un trimestre réparti en septembre/octobre 2020 et juin 2021. Par ailleurs, des adhérents n'ont pas voulu s'inscrire durant cette année 2020-2021.

Sur les 248 adhérents, 28 étaient inscrits au tennis, 22 à la gymnastique, 33 à la gym douce, 19 au cours Pilates, 39 au yoga, 7 au Tai Chi Chuan, 19 à l'atelier mosaïque répartis dans deux cours, 7 pour jouer aux cartes, 13 à l'atelier créatif point de croix, 12 à l'atelier poterie, 26 composaient la chorale et 100 étaient inscrits à la marche. Et 24 personnes adhèrent à notre association en soutien, sans participer à une activité.

Nous avons annulé pour raisons sanitaires le Marché de Noël et le concert de fin d'année 2020, également notre buffet annuel et la fête de la musique 2021.

Un point positif quand même... la création du Marché des produits du terroir. C'est un marché trimestriel, le premier samedi matin des mois de février, juin, septembre et décembre. Les producteurs et éleveurs locaux vous proposent leurs produits, et il règne sur ce marché un climat convivial qui fait du bien à tout le monde.

Pour terminer, je tiens à remercier nos responsables de sections pour leur travail bénévole exceptionnel. Toujours présents, dynamiques, ils sont à l'écoute de chacun et se dépensent sans compter pour fidéliser les participants. Ils donnent le maximum d'eux-mêmes, en particulier de leur temps et ont une gestion rigoureuse et économe. Et merci, bien évidemment au Conseil d'administration dont chaque membre apporte à l'association, par sa présence et sa compétence, l'indispensable cohésion pour assurer un bon fonctionnement ; c'est très important en cette période difficile.

Voici les grandes lignes de notre précédent exercice.

Ce rapport moral, mis aux votes, est adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier par Valérie Gaume (trésorière)

Catherine RAGOBERT, conformément au mandat qui lui a été confié, atteste des travaux réalisés sur l'arrêté des comptes de l'association NLR au 31 août 2021 : vérification de la caisse, des rapprochements de banques et de la bonne affectation des recettes et dépenses aux différentes sections.

NLR dispose au 30/09/2021 de ressources à hauteur de 34 413,70 €. Les ressources disponibles de NLR sont placées à la Banque Postale à hauteur de 29 468,06 € (compte sur livret qui porte intérêts : 138,18 € encaissés en 2021).

Le résultat de l'exercice est négatif à hauteur de -355,78 €, ce qui témoigne d'une bonne résistance financière au contexte particulièrement difficile que subissent les associations depuis près de 18 mois.

Les cotisations des adhérents s'élèvent à 2 470 €, en retrait de 420 € par rapport à celles de l'année précédente. Elles couvrent les frais de fonctionnement de l'association.

Cette année a de nouveau été bouleversée par l'arrêt des activités en raison de la pandémie : les cours se sont déroulés « normalement » en septembre à mi-octobre 2020 et en juin 2021. Les professeurs ont bénéficié des mesures gouvernementales d'activité partielle pendant les mois non travaillés ; à ce titre, un montant de -748,83 € est resté à charge de l'association.

Aucune des animations habituelles (marché et concert de Noël, buffet annuel, fête de la musique) n'a pu être organisée. En revanche, un marché trimestriel des produits du terroir a été créé avec un solde financier négatif sur les deux premières dates (-212,41 €) en raison des investissements liés au lancement.

Le fonctionnement de l'association présente un solde négatif de -856,38 €.

Le résultat des sections tient compte des participations des adhérents qui avaient accepté en juin 2020 de reporter leur règlement d'une année sur l'autre (à hauteur de 1 610 €). Le solde global des sections est positif : 500,60 €. Il ne justifie pas de commentaire particulier compte tenu des circonstances exceptionnelles de cet exercice. A noter le résultat négatif de la section Tennis qui supporte la cinquième annuité correspondant à l'offre de concours NLR pour financer la rénovation d'un des courts (1 760 €, il reste 8 800 € à régler jusqu'en 2026).

Le détail des résultats, section par section, figure en annexe à ce compte-rendu.

En guise de conclusion, il me semble important de souligner une nouvelle fois que nos ressources nous permettent de tenir bon dans ce contexte si difficile, et nous remercions chaleureusement les personnes qui ont fait un don à l'association. Nous repartons d'une situation claire pour cette année nouvelle que nous espérons tous plus sereine.

Ce rapport financier, mis aux votes, est adopté à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est constitué de 9 personnes élues (renouvelables chaque année par tiers) ainsi que des responsables de section qui sont membres de droit.

Marie-Claude Tempremont, Monique Menneteau et Babette Ragobert sont les 3 personnes sortantes.

Marie-Claude et Babette se représentent.

Monique nous a fait part de sa démission pour laisser la place à des plus jeunes.

Par ailleurs, Ginette Vandaëlle et Nicole Séblin nous ont fait également part de leur démission pour raison de santé.

Philippe Grosjean pose sa candidature, et Arlette Duros et Karine Marin, déjà présentes au CA en tant que responsable de section, acceptent de présenter leur candidature.

Ainsi, les personnes à élire sont les suivantes :

Marie-Claude Tempremont, Babette Ragobert, Philippe Grosjean, Arlette Duros et Karine Marin.

Ces 5 personnes sont élues à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration 2021-2022 sera constitué de 15 personnes (9 personnes élues et 6 responsables de section, membres de droit).

Cotisations 2022 - 2023

Le Conseil d'Administration propose que la cotisation reste inchangée, soit : 10€ pour les adultes, 5€ pour les jeunes de 10 à 18 ans, et toujours la gratuité pour les moins de 10 ans.

Cette résolution, mise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

Prises de parole des responsables de section

- Monique Menneteau présente l'activité qui a lieu le mardi avec 2 groupes : de 8h à 9h15 et de 9h30 à 10h45. Elle signale qu'elle arrête de s'occuper de la section Yoga, mais que cette section était déjà suivie par Sylvie Grosjean depuis 2 ans afin de faire une transition en douceur. André, son mari, lit une lettre à Monique lui exprimant compliments et fierté.
- Alain Villain présente la section Marche qui a lieu le jeudi matin tous les 15 jours. Il est dans l'attente d'un dénouement de la situation sanitaire pour envisager d'organiser des sorties avec repas au restaurant et renouer ainsi avec la convivialité d'antan...
- Arlette Duros présente l'activité Gym douce et Gym pilates en invitant les personnes présentes à participer et à diffuser l'information autour d'eux. La Gym douce a lieu le mercredi de 10h à 11h. La Gym pilates a lieu le jeudi de 16h à 17h.
- Marc Temprement, responsable de la Chorale signale une forte baisse des participants et rappelle que n'importe qui peut venir chanter, nul besoin de compétences particulières, il suffit d'avoir envie. Les répétitions ont lieu le lundi de 20h à 22h. Un concert des Voix de Nibelle aura lieu le dimanche 19 décembre prochain.
- Daniel Marois, responsable de la section Tennis annonce une future baisse des tarifs ainsi que la mise en place d'un tarif couple et d'un tarif unique pour une famille avec enfants. L'objectif est d'attirer plus de joueurs et donc d'adhérents. La caution pour les badges est également diminuée. Daniel remercie de nouveau la Mairie pour l'entretien des courts ainsi que des abords.

Dates des prochaines manifestations

Marché des produits du terroir : samedi 4 décembre 2021 de 9h à 12h30, square G. Cottinat.

Concert de Noël : dimanche 5 décembre 2021 à 16h.

Concert des « Voix de Nibelle » : dimanche 19 décembre 2021.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet <https://nibelleloisirsrencontres.fr>

Pas de questions de la salle, Daniel clôture la séance à 17h50.

Daniel MAROIS
Vice-président

Babette RAGOBERT
Présidente

Annick LEFEBVRE
Secrétaire